

INFONEWS

La Conférence des doyens de médecine s'oppose à la suppression de l'Aide Médicale d'État

Le jeudi 22 novembre 2023

Le vote récent par les sénateurs de **la suppression de l'AME (Aide médicale d'État)** dans le cadre du projet de loi immigration nous pousse à nous prononcer en faveur de cette aide sociale qui permet aux personnes étrangères en situation difficile de bénéficier d'un accès normal à des soins de qualité.

Dans le respect de nos responsabilités médicales, d'enseignement et de recherche, nous demandons son maintien par l'Assemblée nationale en décembre 2023.

Cette population est, en effet, exposée à des risques sanitaires importants avec des menaces notamment de maladies transmissibles bactériennes, parasitaires et virales mais aussi de maladies chroniques qui doivent être prises en charge rapidement et correctement, avant qu'elles ne s'aggravent. Au lendemain de la crise sanitaire que nous avons connue, nous mettons en garde les responsables publics des conséquences possibles de l'application de telles mesures régressives.

Alors que le gouvernement prône le développement de la prévention, une dégradation de l'état de santé de certaines populations sur le territoire national entraînerait une détérioration des indicateurs de santé publique. Cette mesure si elle était appliquée aurait comme conséquences inéluctables un plus grand recours aux services des urgences déjà débordés, un plus grand nombre d'hospitalisations dans les hôpitaux publics, y compris dans des secteurs comme les réanimations ou la pédiatrie déjà en difficultés, et entraîneraient un surcoût économique aggravant le déficit budgétaire des hôpitaux publics.

La suppression de l'AME serait aussi et surtout contraire aux engagements éthiques et aux principes fondateurs de la médecine que nous enseignons aux futurs médecins et contraire au serment d'Hippocrate qu'ils prononcent.